

# Infor'Amay

Le journal d'informations de la Commune d'Amay



N° 30 • Février 2017 • [www.amay.be](http://www.amay.be)

## LE CARNAVAL EST DE RETOUR...

### Cortège dimanche 26 février



programme complet en dernière page

DANS CE NUMÉRO

- p 2 • Points de dépôt
  - Réduire sa production de déchets
  - Meubles en carton
- p 3 • Plan hiver solidaire activé
  - Le Servibus
  - Amay - Plan de déneigement
- p 4-5 • BUDGET 2017 - PLAN D' ACTIONS ANNUEL
- p 6 • Cyber-Espace
  - Des News de l'Académie MD
  - Bienvenue à la Team Rorive
- p 7 • Tribune politique
- p 8 • Retour du Carnaval
  - Agenda

## LE MOT DU COLLÈGE

Chères citoyennes et chers citoyens de Jehay, Ampsin, Ombret, Flône et Amay,

Cette année encore, le budget qui vous est soumis est la résultante d'un travail ardu et d'une réflexion de plus en plus pointue quant aux stratégies à mener afin de conserver l'équilibre.

Avant tout chose, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble du service des finances et du budget, qui a pu, sine die, effectuer le nombre de recherches, simulations,... pour respecter cette contrainte.

J'en profite aussi à ce stade pour remercier l'ensemble de l'Administration qui réalise les efforts et les économies nécessaires pour respecter la stabilité budgétaire, dans des conditions parfois difficiles.

Nous le savions depuis quelques années, l'épreuve allait être de longue haleine. Nous ne pouvons que le confirmer maintenant. Cela relève du travail de fin limier que de pister les économies... qui ne permettent bien souvent qu'une très faible bouffée d'air.

Nous ne sommes pas découragés pour autant et continuons le travail, espérant ainsi retrouver

peu à peu la sérénité financière.

Malheureusement, les charges incombant aux Communes sont de plus en plus nombreuses et indépendantes de leur bonne gestion (dotation zone de secours, zone de police) tandis que les recettes qui y sont liées (additionnels, fonds des communes, ...) s'appauvrissent et ne comblent même plus la gestion courante.

La majorité en place tient néanmoins son cap, essaie de tirer parti de toutes les possibilités qui s'offrent à elle tout en restant un partenaire fiable pour les entités sœurs et sans toucher à la fiscalité. Travail également ô combien ardu, mais qui nous tient particulièrement à cœur.

Le citoyen doit avant tout bénéficier des services communaux, sans pour autant être mis à mal pour ce faire, dans une période de crise qui le touche également.

Soucieux de conserver malgré tout une Administration et des services optimums, une renégociation de notre plan de gestion est actuellement en cours. Elle permettra de programmer les objectifs du PST à 5 ans au sein de notre tableau de bord et d'envisager les éventuelles réformes

nécessaires pour une meilleure administration et un meilleur service au citoyen en phasant les besoins en fonction des possibilités financières.

Rien de tout cela ne serait possible sans la bonne collaboration et compréhension de l'ensemble de nos services, rôlés maintenant au fait qu'un euro ne se dépense qu'après une réflexion longuement menée sur l'utilité de la dépense.

Nos services n'ont pas seulement à cœur d'être efficaces, ils se veulent également efficients.

Ma conclusion sera brève. Les années de disette ne sont pas encore derrière nous, mais nous ne baissons pas les bras. Le budget qui vous est présenté a été conçu de la manière la plus réaliste possible, en essayant d'être au plus près de la réalité.

La marge de manœuvre politique ne s'améliore pas, mais nous tentons malgré tout, et y réussissons jusqu'ici, de préserver le personnel, le patrimoine et les services offerts à la population, sans coût supplémentaire pour celle-ci ... Mais pour combien de temps encore ... ■

Luc Mélon

Echevin des Finances & du Budget



Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par points de dépôt. Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes

et les pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site [www.amay.be](http://www.amay.be) ou vous abonner par mail sur simple demande à [office.tourisme@amay.be](mailto:office.tourisme@amay.be)

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

POINTS DE DÉPÔT



Commune d'Amay

## RÉDUIRE SA PRODUCTION DE DÉCHETS



**Trier les déchets, c'est nécessaire. En produire moins, c'est mieux !**

Nous produisons chaque jour une importante quantité de déchets qu'il faut ensuite collecter, puis recycler ou traiter dans le respect de normes environnementales strictes.

C'est essentiellement dans nos comportements et dans nos habitudes d'achat et de consommation que l'on peut faire des efforts.

Parce que produire moins de déchets, c'est :

**Éviter le gaspillage des ressources naturelles ;**

**Préserver notre environnement et améliorer notre cadre de vie ;**

**Réaliser de sérieuses économies.**

Vous trouverez sur [www.amay.be](http://www.amay.be) quelques « pistes » pour faire mûrir votre poubelle.

**Développons la « piste » des emballages inutiles : évitons le suremballage !**

Si le rôle premier d'un emballage est de protéger le produit, voire d'en assurer la conservation, dans certains cas, il est totalement inutile.

Voici 10 conseils pratiques pour réduire notre production de déchets d'emballage

1. **Privilégiez les emballages recyclés ou recyclables.** Différents logos vous permettent d'identifier ces emballages ou vérifier que les producteurs participent à la collecte sélective ;

2. **Refusez les sacs jetables non dégradables ou semi-dégradables** que l'on vous propose encore dans certains commerces ;

3. **Prenez un cabas, un sac réutilisable ou une caisse** (pliable ou en carton) pour ranger et transporter vos achats ;

4. **Préférez les produits en vrac ou à la découpe**, plutôt que les produits pré-emballés (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages et autres produits frais) ;

5. **Buvez plutôt l'eau du robinet** qui ne génère aucun déchet ou l'eau en bouteilles en verre, le verre étant recyclable à l'infini ;

6. Pour les pâtes ou le riz, **préférez les grands formats, sans sachets individuels** ;

7. Pour les yaourts et autres desserts, **optez pour les pots grands formats** ou, mieux encore, **les pots en verre** ;

8. Pour les produits d'entretien, **préférez les grands volumes, les recharges ou les produits concentrés** ;

9. **Évitez les biscuits et les collations emballés en portions individuelles** qui jouent aux poupées russes ;

10. A l'école ou au bureau, **pensez à la boîte à tartines**, à la gourde et au fruit frais... C'est sain et écologique.

## MEUBLES EN CARTON

**Pour les 40 ans du CPAS : des meubles en carton présentés au ROI**

Le CPAS fait aujourd'hui face à une quantité d'enjeux bien plus grande qu'à l'époque où les décideurs politiques ont mis sur pied cet organisme d'action sociale. À l'heure actuelle, les travailleurs du CPAS fournissent un plus large éventail de services destinés à un public très diversifié.

**Le 14 décembre 2016, Sa Majesté le Roi Philippe a assisté à Bruxelles à l'évènement organisé à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création des CPAS.**

Cette manifestation, orchestrée par le SPP Intégration sociale, a invité et mis à l'honneur « l'atelier des meubles en carton » du Service d'insertion sociale du CPAS d'Amay.

Sa Majesté le Roi s'est entretenu avec quelques participants et le

personnel du service en s'intéressant à la fabrication des meubles tout en relatant les avantages que l'atelier pouvait apporter dans le quotidien des personnes.

Certains meubles sont aussi exposés chez notre partenaire **l'Institut du Patrimoine wallon** à la Paix-Dieu à Jehay.

Si vous souhaitez des renseignements au sujet des conditions de participation à cet atelier, Nathalie HARDY et Nathalie GAU-

THIER sont disponibles au Service Insertion sociale au local GDMC - Allée du Rivage 23/3a à 4540 Amay. N'hésitez pas à leur rendre visite.



## PLAN HIVER SOLIDAIRE ACTIVÉ

Suite au Plan Hiver, élaboré en 2012 pour nos Aînés, l'Administration communale a procédé cette année à une actualisation. Ce dernier a été étendu aux problèmes majeurs que nos seniors pourraient rencontrer **face à une canicule, un enneigement, des coupures d'électricité prolongées, des inondations...**



En collaboration avec les Aînés du CCCA, l'échevine des Affaires sociales, Catherine Delhez, le service Population & Etat-Civil et le service du Plan de cohésion sociale, une étude a été réalisée pour identifier les personnes âgées isolées ou en difficulté dans notre commune. Une fois cette liste établie, les informations suivantes leur ont été transmises:

**Un numéro de contact :** 085/830 811 aux horaires de bureau du Plan de Cohésion Sociale (de 9h à 16h).

**Le numéro d'appel du Servibus :** 0494/516 543 aux horaires du service des affaires sociales (de 9h à 16h).

**Une personne de référence :** Laurence Malchair.

**Un e-mail où s'adresser :** laurence.malchair@amay.be.

**Où trouver le nom de l'agent de quartier** (via le site [www.amay.be](http://www.amay.be) ou au numéro central de la Police d'Amay : 085/ 84 89 50).

**Nos Aînés vont également recevoir une brochure reprenant un ensemble de conseils pratiques pour affronter les vicissitudes de l'hiver.**

Si vous connaissez dans votre voisinage des personnes isolées, malades et/ou ayant des soins journaliers, nous vous encourageons à les aider, à faire preuve de solidarité, lors d'épisodes neigeux, par exemple, en déneigeant leur trottoir au plus vite et à prendre de leurs nouvelles régulièrement. **Rompons l'isolement dont nos aînés sont parfois victimes.**

## LE SERVIBUS



Le Servibus est une initiative de la Commune d'Amay (en accord avec le CCCA) avec la société Visiocom et le sponsoring de commerçants de la région pour aider à la mobilité des non-motorisés.

**En période scolaire, il roule de 13h à 16h.**

**En période non scolaire, il roule de 9h30 à 11h et de 13h à 16h.**

Après une prise de rendez-vous, il vient chez vous, vous amène à votre magasin, coiffeur, médecin, banque...de votre choix et vous décidez ensemble d'une heure de retour à votre domicile pour la

somme de 0,50 € aller - 0,50 € retour.

**Les cartes de 10 voyages sont en vente à la Commune, sur le bus et à la Régie de quartier d'Al Bâche au prix de 5€.**

**Le Servibus** rend de nombreux services aux personnes sans véhicule, âgées, isolées. Vous pouvez aussi vous rendre sur le marché le samedi et au centre d'Amay où l'on vous donnera une heure et un endroit de rendez-vous pour un transport groupé, toujours sous réservation.

Réservation exclusive au service des Affaires sociales au 085/830 820-821 ou au 0494/516 543 aux heures d'ouverture de l'Administration, un ou deux jours à l'avance. Plus d'infos sur [www.amay.be](http://www.amay.be).

## AMAY EN MODE « PLAN DE DÉNEIGEMENT »



**Même si l'hiver dernier a été particulièrement doux et clément, l'Administration communale d'Amay s'est préparée afin de faire face aux intempéries de cet hiver. Pour ce faire, le plan de déneigement a été activé. Ce dernier prévoit l'intervention d'une équipe formée qui a donc pour mission de veiller sur l'ensemble des voiries communales, avec pour unique objectif : la sécurité des usagers de la route et des piétons.**

Le personnel du service Travaux est formé pour le déneigement : connaissance des règles et des normes, des itinéraires, du type de neige,... L'équipe d'intervention est constituée de huit à dix hommes dont 4 chauffeurs et accompagnateurs. Il peut fonctionner 24h/24 en cas de nécessité.

La Commune d'Amay dispose d'un chasse-neige et d'un engin de déneigement 4x4 plus petit pour atteindre les rues étroites et isolées.

Des réserves de sel ont également été constituées de la manière suivante : 150 tonnes de sel en vrac et 25 big bags (calcium) sont disponibles dans les stocks de la Province. 100 tonnes en vrac sont également disponibles au dépôt communal.

**Organisation du plan:** le déneigement est organisé en fonction de la hauteur de la neige et des informations météorologiques. Lors d'un

épisode neigeux, la Commune s'efforce de dégager les rues le plus vite possible. Si la neige tombe partout au même moment, les engins et les hommes, eux, ne peuvent être partout à la fois. Un circuit prioritaire est donc établi. Il tient compte des grands axes de circulation, du type de voie (desserte des écoles, voirie empruntée par les bus,...) et de la fréquence d'utilisation mais aussi des conditions météo complémentaires (ex : congères). Il est utile de rappeler que le déneigement des rues prioritaires profite à tout le monde car lorsque l'on quitte son domicile, on est amené à fréquenter ces rues.

En parallèle du déneigement des voiries, un déneigement manuel est prévu pour créer des cheminements piétonniers d'accès aux écoles et aux bâtiments communaux. En outre, il appartient à chaque citoyen de dégager et sécuriser le trottoir devant son habitation.

La durée du déneigement varie suivant l'importance des chutes de neige et le moment de la journée (en moyenne 3h par tournée). Il faut savoir que les opérations sont facilitées la nuit. En plein jour, la circulation, plus dense à certains endroits, ralentit les manœuvres.

Les équipes effectuent des rondes afin de contrôler l'état du réseau routier. Le responsable fait systématiquement un état des lieux de la situation et identifie où il y a lieu d'intervenir à nouveau, mécaniquement ou manuellement pour améliorer le déneigement.

**Consultez l'entièreté du plan et les itinéraires des circuits de déneigement sur [www.amay.be](http://www.amay.be).**

« Le budget communal 2017 est arrivé. Mais cela intéresse-t-il quelqu'un à part quelques conseillers communaux ? Pas marrant de décortiquer plus de cent pages de chiffres alignés les uns après les autres. Pourtant, c'est le reflet de la vie et des projets de la commune. De ses difficultés également. Les subsides de la région et du fédéral diminuent année après année et les missions qui nous sont confiées ne font qu'augmenter. Nous sommes, une fois de plus, ar-

rivés à boucler ce budget en intégrant de nouveaux projets et en conservant et améliorant l'ensemble des services à la population. Et ce, sans augmenter les taxes. 40 % des communes wallonnes sont en difficulté financière mais nous continuerons à faire le maximum pour garder le bateau à flots ».

Luc Mélon

Echevin des Finances & du Budget

## Le Conseil communal a donc adopté le 13 décembre dernier le budget de notre Commune pour l'exercice 2017.

Nous vous proposons de vous communiquer quelques éléments d'information sur l'importance et les contraintes liées à l'élaboration budgétaire ainsi que sur son utilité dans votre quotidien en tant que citoyen amaytois.

Ces informations vous permettront, nous l'espérons, de mieux comprendre le fonctionnement de la Commune et plus largement sa structure financière, avec la mise en évidence de ses points forts et de ses faiblesses et de répondre peut-être à certaines questions que vous pourriez vous poser.

### L'élaboration du budget communal est un acte important de la vie locale

Le budget communal est essentiel: il prévoit l'ensemble des recettes et dépenses qu'une commune va effectuer durant une année civile complète, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Avec lui, nous disposons d'une planification des projets et des décisions importantes, cela permet aux responsables politiques de piloter la Commune avec des perspectives concrètes. C'est donc un outil indispensable pour maîtriser les coûts et se prémunir contre une gestion non adéquate de nos ressources.

### Les pouvoirs locaux sont mis sous pression

Il existe en effet chez tous les responsables locaux, bourgmestres en tête, l'absolue nécessité de pousser un cri d'alarme destiné aux décideurs des autres niveaux de pouvoir.

Depuis maintenant six années, les Communes endurent les effets d'une crise financière mettant à mal les trajectoires budgétaires. Dans ce contexte, les Communes sont contraintes de réfléchir plus encore à l'opportunité d'engager le moindre euro public afin d'éviter un dérapage budgétaire.

Viennent s'ajouter à cette crise financière les décisions de l'Europe, du Fédéral et du Gouvernement wallon, reportant certaines missions fondamentales sur les Communes sans y adjoindre l'enveloppe budgétaire nécessaire.

### Quelques exemples concrets :

**La politique de « chasse » et plus singulièrement d'exclusion des chômeurs décidée par le gouvernement fédéral et ses conséquences sur le budget du CPAS.** De plus en plus de personnes touchées par la crise et exclues du chômage émergent au CPAS, impactant de manière significative les dépenses, sous forme de Revenu d'Intégra-

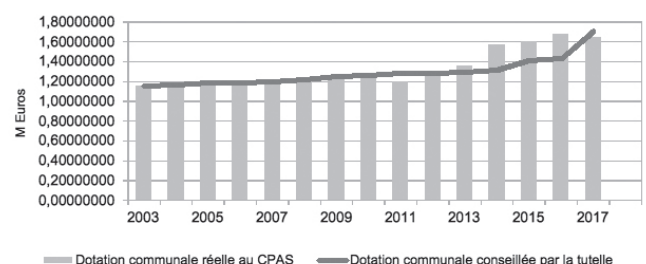
tion Sociale. La Commune se doit d'intervenir financièrement afin de soulager son partenaire le CPAS, véritable fer de lance de notre politique sociale. Cette année, la dotation communale au profit du CPAS s'élève à environ de 1.648.043,54€, la plus importante jamais octroyée.

**La réforme des Zones de secours, implémentée par le Fédéral et entrée en vigueur en 2015.** Cette réforme privilégie plusieurs zones provinciales et donc une absence d'économie d'échelle qui, par voie de conséquence, implique un apport financier plus important et ce, surtout pour les Communes.

**Le financement des Zones de police,** qui devait être réparti 50-50 entre la Commune et le Fédéral : la réalité, c'est 80% à charge des Communes et seulement 20% pour l'Etat.

Le graphique ci-dessous nous montre l'augmentation croissante de la dotation communale au CPAS qui, depuis 2011, est passée de 1.200.000€ à 1.648.043,54€ en 2017; soit une hausse de 37,33%.

Différentiel entre la dotation communale réelle et conseillée



### L'exercice budgétaire 2017 pour notre Commune a été difficile à réaliser

Pour les raisons précédemment évoquées: les charges qui incombent aux Communes sont de plus en plus conséquentes (dotation des Zones de secours et de police,...) tandis que les recettes y afférentes (Additionnels, Fonds des communes,...) diminuent drastiquement et ne couvrent même plus la gestion courante.

En termes d'investissement, il n'y a aucun projet « bling-bling », seulement des projets à taille humaine ayant une valeur ajoutée pour la collectivité, les générations futures et la préservation du patrimoine communal ! Chaque inscription respecte une règle efficace basée sur trois piliers :

- l'investissement dans nos générations futures ;
- le retour sur investissement ;

- et la réhabilitation du patrimoine communal.

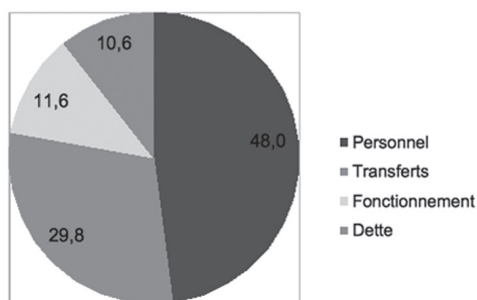
## Parmi ces projets d'investissement, retenons:

- les investissements dans nos **écoles** afin d'accueillir nos enfants dans de meilleures conditions (1.656.000€);
- la solidarité renforcée envers les **partenaires sociaux, culturels et sportifs** (41,02 % du budget est transféré à nos partenaires);
- les investissements dans les **projets économiseurs d'énergie** permettant de réduire les dépenses de fonctionnement dans un délai court (335.000€). Cela concerne l'infrastructure scolaire d'Ampsins et la salle communale des Mirlondaines ;
- les investissements dans **l'entretien des voiries** (400.000€) et leur amélioration (33.407€) ;
- la restauration **des orgues de Flône** (41.794€ de parts communales). Il s'agit d'un projet de restauration du patrimoine amaytois valorisant les richesses et l'image de notre Commune, subsidié à hauteur de 794.074€. ;
- les investissements dans la **sécurité**, avec l'aménagement d'un **passage pour piétons** aux abords du Hall omnisports (18.000€) **et la mise en conformité de la salle des Mirlondaines** (230.000€).

Le graphique ci-dessous met en évidence la part représentée par les coûts en personnel qui constituent la dépense budgétaire la plus conséquente. D'où, l'intérêt d'une budgétisation et d'un contrôle efficaces par l'Administration.

Ce graphique démontre aussi la part importante (29,8%) allouée aux dépenses de transferts qui sont constituées principalement par la dotation du CPAS, la Zone de police et le Service Régional d'Incendie.

Ventilation économique des dépenses communales (%)

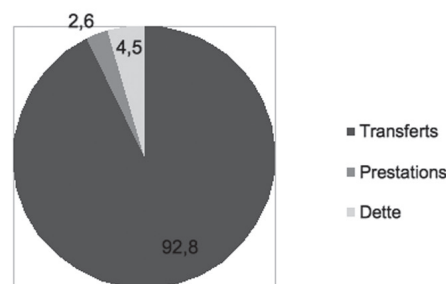


## Que faites-vous de notre argent?

Les taxes alimentant directement la caisse communale se limitent aux additionnels à l'IPP et au précompte immobilier : cet apport direct représente 39,63% des recettes globales de la Commune. Le reste des recettes est essentiellement un transfert (également composé de taxes et d'impôts) provenant de nos Autorités de tutelle, à savoir l'Etat fédéral et la Région wallonne.

Le graphique suivant nous indique que les recettes sont majoritairement constituées de transferts issus principalement du Fonds des Communes et des Additionnels à l'IPP et au précompte immobilier.

Ventilation économique des recettes communales (%)



Notons que notre Commune est une des seules à ne pas avoir augmenté les taux ni à l'IPP (Impôt des Personnes Physiques), ni au Précompte immobilier afin de ne pas ajouter de difficultés supplémentaires aux ménages qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

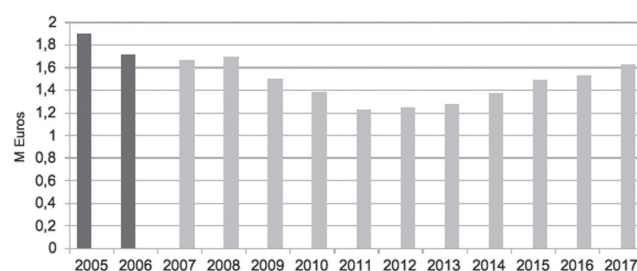
Peu de changements ont été opérés par rapport à l'exercice 2016. Seules quelques redevances pour des prestations administratives (population, état civil et urbanisme) ont été revues légèrement à la hausse afin de correspondre au coût réel du service rendu.

## Conclusion

Le contexte socio-économique de notre région est des plus précaires. Si nous avons réussi à boucler un budget sans augmentation de taxes malgré la diminution des rentrées et l'augmentation des charges en provenance du fédéral et du régional (qui touchent directement les plus fragilisés d'entre nous), **nous devons plus que jamais garder notre cap : développer des projets à taille humaine, tenables financièrement, qui répondent à des besoins du quotidien.**

Le graphique ci-dessous nous indique que la dette est passée de 1.895.908,25 € en 2005 contre 1.628.518,34 € en 2017; ce qui représente une diminution de l'ordre de 22,93%.

Poids de la dette sur les finances communales



Nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles décisions ou restrictions (ne nous appartenant pas) qui pourraient faire pression sur notre Commune. Dans ce cas, des choix beaucoup plus douloureux devront être assumés par toutes et tous.

**Néanmoins, cette année encore, tout est sous contrôle et les projections les plus contraignantes sont intégrées. Le désendettement est toujours en cours (comme l'illustre le graphique ci-dessus), la solidarité avec nos partenaires est garantie, l'emploi est maintenu et les citoyens préservés.**

## Le Cyber Espace continue ses activités en 2017.



Rappelons qu'il s'agit d'un atelier du CCCA qui propose aux aînés de suivre une formation à l'informatique. Les cours sont entièrement gratuits. Ils sont donnés par Jean-Marie Dumoulin et par Françoise Coolens, qui a rejoint l'équipe après le décès du regretté Nico Farrauto, initiateur du projet.

**Ces cours se donnent tous les lundis (hors congés scolaires) de 14h à 17h dans la salle du Conseil communal à l'Administration communale d'Amay.**

Le groupe comporte actuellement près d'une quarantaine d'inscrits. Tous ne sont pas présents à chaque séance, mais reçoivent quand même par mail la formation donnée le lundi. Dans la mesure des places assises disponibles bien entendu, l'atelier accepte de nouveaux membres, mais uniquement ceux habitant l'entité d'Amay.

### MOBI'TIC

Nous sommes également affiliés à MOBI'TIC, initiative de la Province de Liège pour lutter notamment contre l'isolement et l'exclusion des

Seniors concernant l'informatique.

**Pour 2017, voici le programme des formations MOB'TIC :**

Mardi 31 janvier	Découvrir Twitter
Mardi 21 février	Téléphoner et chatter grâce à Internet
Lundi 8 mai	Organiser une sortie, une activité ou un voyage
Lundi 25 septembre	Utiliser le « Cloud » pour stocker et partager des documents
Lundi 23 octobre	Consulter et partager des vidéos du monde entier
Lundi 27 novembre	Retoucher et partager ses photos

Ces formations sont accessibles à tous, même si vous n'êtes pas membre du Cyber espace d'Amay. Elles se donnent soit le matin (de 9h30 à 12h) soit l'après-midi (de 13h à 15h30) à préciser lors de l'inscription obligatoire.

**Inscription :** Auprès de Laurence Malchair, secrétaire du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) au 085/830 811 (de 9h à 16h).

## DES NEWS DE L'ACADÉMIE MARCEL DÉSIRON



**>> Samedi 11 février - journée de la musique électroacoustique** (dans le grand forum à la Paix-Dieu)

Un art qui nous fait découvrir des paysages sonores d'ici, d'ailleurs ou de lieux qui n'existent que dans notre

imaginaire. Un art qui nous fait rêver, réfléchir, douter, croire, aimer... Un art de l'écriture du son.

**3 séances d'initiation et de sensibilisation aux univers sonores singuliers :**

- 9h15 à 10h05 pour les enfants de 8 à 10 ans ;
- 10h45 à 12h15 pour les pré-ados et adolescents ;
- 12h45 à 14h15 pour les adultes.

**>> Concert à 17h30 par la classe du Conservatoire Royal de Mons**

(prof. Roald Baudoux).

« Quelle est cette drôle de musique ? Il n'y a pas de musiciens sur scène, pas d'instrument. Une seule personne, de dos derrière une console, qui fait bouger le son dans l'espace, sur un orchestre de haut-parleurs. Alors on entend des sons qui viennent de partout : de devant, mais aussi de derrière, des côtés. Certains de près, d'autres de loin ».

R. Baudoux

**>> Vendredi 17 février - Journée des « Cré-ensembles »**

A 17h et à 18h, nos apprentis musiciens sont à l'œuvre au Centre Culturel de Amay ... Entrée gratuite, bienvenue !

**>> Samedi 18 février (20h Collégiale d'Amay) - concert de l'ensemble instrumental de l'Académie Marcel Désiron**

Dans le cadre des commémorations du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Orgue de la Collégiale, le Royal Cercle Choral d'Amay invite l'Ensemble instrumental de l'Académie placé sous la direction de Christian Philippot.

## BIENVENUE À LA TEAM RORIVE

**Un nouveau groupe de parents a vu le jour dans notre Commune.**

Sous l'impulsion de l'AMO, un groupe de parents motivés du quartier Rorive s'est rencontré en septembre dernier pour faire le point et élaborer des projets pour le bien-être des jeunes et des familles du quartier.

**De ces rencontres, la Team Rorive est née...**

Nous avons eu l'occasion de rencontrer ce groupe de parents et leur avons donné la parole afin de nous expliquer leurs projets.

L'idée de base, c'était de rassembler les gens pour qu'ils apprennent à se connaître et retissent des liens pour une meilleure cohabitation, plus de solidarité, de dialogue et d'écoute, de mobilisation et de convivialité dans le quartier.

**La Team se compose de 7 parents :** Aurore, Angélique D., Angélique L., Cristel, Eddy, Laetitia et Monique. Ils se réunissent tous les mercredis (de 9h à 12h) dans le local du PCS. Ils sont soutenus dans leur initiative par le Centre culturel et le service du Plan de Cohésion sociale. Bien organisés, ils ont une page Facebook privée (uniquement pour

les membres du groupe) qui leur permet d'organiser le travail et de répartir les tâches.

**Leur actu -** Après la fête d'Halloween, la visite de Saint-Nicolas, ce sera Mardi gras (le 28 février) le prochain événement.

Ouvert à tous, pas d'alcool et une politique zéro déchet, le succès des précédentes manifestations a fait des émules car le concept s'étend au-delà du quartier Rorive et promet une belle participation.

**Le mot de la fin...** « Si vous avez envie de créer un un groupe de parents, n'hésitez pas à vous lancer. Des aides existent via la Commune notamment. On n'est jamais seul dans l'aventure ».

**Où les joindre ?** Une page Facebook ouverte au public existe : **Officiel Team Rorive**. Vous y trouverez des photos de leurs activités et manifestations de quartier. Elle fonctionne aussi comme une boîte à idées puisque vous avez la possibilité de leur suggérer vos idées/réactions par ce biais.



# DROIT DE PAROLE : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

**ecolo**  
Ampsin Fiône Jehay Ombret Amay

**AMAY  
PLUS**

Infor'Ama Février 2017

**PS**

LA FORCE DE NOS IDEES

## CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

Avant toute chose, nous espérons que votre année 2016 s'est bien terminée et que vous avez pu bien profiter de vos fêtes de fin d'année.

Malheureusement, l'année 2016 s'est clôturée par un fait politique marquant : le scandale des rémunérations Publifin. Pour rappel, Publifin est une société coopérative intercommunale issue de Tecteo active dans le domaine de l'électricité (anciennement RESA), les télécommunications (VOO) et les médias (L'avenir). Que s'est-il passé? L'alerte fut tout d'abord lancée par un échevin Olnois s'étonnant des émoluments de certains mandataires politiques au sein de l'intercommunale. Ces membres ont en effet perçu des rémunérations allant de 1.340 à 2.871 brut par mois pour quelques réunions où la présence n'est même pas obligatoire... Le système aurait ainsi bénéficié à 24 membres politiques issus des rangs du PS, du MR et du CDH.

La communication émanant de ces mandataires sur les justifications de ces émoluments fut plus que hasardeuse. Certains jouant même au Père-Noël en reversant la totalité des montants perçus à des œuvres caritatives, profitant par la même occasion pour se racheter une virginité politico-médiatique.

Ecolo dénonce ce scandale, survenant à peine quelques semaines après les affaires du « Kazakhgate ». A l'heure où l'on demande au citoyen de se serrer la ceinture pour des raisons budgétaires et où les courants extrémistes ne cessent de monter face à la méfiance des citoyens envers nos mandataires politiques actuels, il est aberrant de constater une nouvelle fois ce genre de pratique. Nous espérons bien entendu que nos mandataires feront toute la clarté nécessaire sur cette affaire et mettrons en place les moyens suffisants pour éviter que cela ne se reproduise.

Pour terminer sur une note plus positive, la locale Ecolo Amay vous souhaite d'agréables fêtes de Carnaval. Que cette riche semaine pour notre commune profite à toutes et tous, petits comme grands.

Gilles Fransolet – Nathalie Bruyninckx  
Co-présidents locaux – Ecolo Amay  
slecoloamay@gmail.com

## Intercommunales :

### La fin des « rémunérations » sans obligation de présence !!!

Il n'est pas acceptable que des rémunérations mensuelles substantielles soient versées à des mandataires publics sans un investissement personnel important au sein de l'institution publique où ils sont appelés à siéger.

Ces rémunérations doivent toujours être liées à une présence effective dans les organes de l'institution et en particulier lors des réunions de ses instances, sauf cas de force majeure. Elles doivent aussi couvrir l'ensemble des activités développées au sein des différents organes de l'institution, ainsi que le travail de formation, d'information, de préparation et de suivi des réunions.

Les élus sont au service de la population au travers des différentes instances où ils siègent. Les mandats qu'ils exercent requièrent une probité à toute épreuve. Nombreux sont celles et ceux qui s'acquittent de leur rôle avec dynamisme, discernement et efficacité. Les manquements constatés dans le dossier d'actualité « PUBLIFIN » ne peuvent toutefois occulter totalement ces bonnes pratiques et jeter l'opprobre sur l'ensemble des mandataires et des institutions publiques.

Toutefois, il est indispensable de réaffirmer que chaque instance doit être dotée d'un contrôle interne digne de ce nom, seul garant d'une gestion et d'une gouvernance optimales et performantes des institutions publiques.

Le Gouvernement wallon, qui a la tutelle de ces INTERCOMMUNALES, devrait d'ailleurs allier la parole aux actes et prendre ses responsabilités et tenir ses engagements en faveur de la bonne gouvernance ...

Le Comité Politique

## Retour sur le Conseil communal de décembre- Extraits du débat sur le budget 2017

### Exercice ordinaire

Dotation au CPAS : dans les inscriptions budgétaires, nous pouvons regretter une diminution de près de 31.000,00 €.

A noter que les dépenses réunies de transferts (police et pompier) sont plus importantes que la dotation au CPAS.

Le boni présumé de 6.000€ à l'exercice ordinaire est très mince, il ne laisse aucune marge de manœuvre.

### Exercice extraordinaire

Le bail d'entretien des voiries (400.000€) nous semble insuffisant au vu de l'état des routes communales. Nous réitérons notre proposition d'avoir un bail de deux fois trois ans pour avoir une meilleure offre (pour mémoire après les élections 2012, le bail d'entretien 2013 n'était que de 50.000€).

Autre projet l'école de Jehay. La ratification d'un bail emphytéotique pour bénéficier du terrain à mis un certain temps, une procédure pour acquisition pour utilité publique aurait même déjà abouti. Les investissements programmés (changement de classe mobile, destructions des anciennes et frais annexes : dalle et couverture) nous amènent à penser que ces éléments sont encore là pour un certain temps. Malgré l'inscription d'une recette escomptée de subsides, rien n'est encore arrivé de manière ferme (courrier d'acceptation de subsides).

Nous regrettons bien évidemment le report de nombreux projets : 4.500.000€ sont inscrits pour l'exercice 2017 et dans cette enveloppe nous y retrouvons le report antérieur de 3.350.000 €. Peu/pas de nouveaux projets pour notre Commune.

Nous sommes conscients des difficultés, mais il faut parfois oser en bénéficiant des faibles taux d'intérêts. Investir et entretenir, notre Commune en a grandement besoin.

Les représentants PS au Conseil communal votent pour le budget 2017 au service ordinaire et votent contre le budget 2017 au service extraordinaire.

Pour le groupe PS – Conseil Communal  
Torreborre Raphaël 0478/57.17.50  
Delizée Marc ) 0496/58.62.68

## Le Carnaval est de retour...

Le carnaval est un événement attendu qui symbolise le passage de l'hiver au printemps : il signale le renouveau dans l'exubérance, la fantaisie et l'imagination.

Cette année, c'est la **42<sup>e</sup> édition du carnaval d'Amay** du samedi 18 février au samedi 4 mars.

**Le cortège, lui, aura lieu le dimanche 26 février.**

**Vivez ce folklore carnavalesque intense en toute sécurité**

Le centre-ville sera interdit à la circulation entre 12h et 19h.

Une déviation sera mise en place au pont d'Ampsin et au pont d'Ombret

**13h30** : formation du cortège rue Marneffe et près du Lidl.

Les groupes rallieront le lieu de concentration par la chaussée Roosevelt.

**14h : DEPART DU CORTEGE**

Itinéraire prévu : chaussée Roosevelt – rue Paul Janson – rue Entre-Deux-Tours – Place des Cloîtres – rue Gaston Grégoire – rond-point – rue Joseph Wauters – Place Gustave Rome – rue de l'Industrie – rue de l'Hôpital – fin au gymnase communal.

Afin d'éviter des incidents prévisibles, il est souhaitable de déplacer les véhicules en stationnement sur le parcours du cortège dès 11h30.

**Déroulement du Carnaval**

Le **samedi 18 février** est consacré au **ramassage du bois** pour la préparation du grand feu. La collecte bénévole s'effectue dans la joie et avec

le soutien d'une fanfare.

Le **vendredi 24 février** voit la **remise de la clé de la ville** à la princesse du carnaval 2017, **Pina d'Arenzo**, pour l'ouverture officielle des manifestations **du dimanche après-midi**; le grand **cortège** carnavalesque compte plus de mille participants.

Durant plus de trois heures, toutes les rues de la cité mosane tressautent dans l'allégresse des différents groupes qui terminent le périple par un rondeau géant.

Le **lundi 27 février** est réservé au **bal costumé des enfants** au gymnase, sans oublier le **mardi 28 février** la très folklorique **course des garçons de café** à travers la localité.



On clôture les festivités le **samedi 4 mars** sur le site de la Tour romane par le procès de la macrâle, ponctué d'un **feu d'artifice**. Ainsi la tradition populaire est respectée. Les Amaytois peuvent accueillir dignement le printemps tout proche... dans l'attente du carnaval suivant.

**En pratique...**

Vous pouvez faire un don de bois (de bonne qualité). Contactez un des responsables de Carn'ama (cfr. [www.amay.be](http://www.amay.be)) qui se chargera de le récolter avec une remorque

mais uniquement dans l'hyper-centre d'Amay. En dehors du ramassage, apportez votre sapin de Noël au parc à conteneurs situé rue du Parc Industriel.

**Rejoignez-nous sur Facebook et partagez vos impressions, vos photos ou vos anecdotes sur l'événement.**

# Agenda

Mercredi 25 janvier	Colloque & Inauguration « De Chrodoara à Sainte Ode, du Sarcophage à la Châsse »
Mardi 31 janvier	Découvrir Twitter cfr. p. 6
Mardi 7 février	Collecte de sang - Gymnase d'Amay, rue de l'Hôpital 1 (17h30 à 20h)
Judi 9 février	Collecte de sang - Gymnase d' Ampsin, rue Chenia 18 (15h30 à 18h)
Samedi 18 février	Carnaval - Ramassage du bois
Mardi 21 février	Téléphoner et Chatter grâce à internet cfr. p. 6
Vendredi 24 février	Carnaval – remise des clés à l'Administration + souper au Gymnase
Dimanche 26 février	Cortège du carnaval (14h)
Lundi 27 février	Carnaval – Bal costumé des enfants au Gymnase d'Amay
Du Lundi 27 février au vendredi 3 mars	Stage de Carnaval « Anim'Et Moi »
Mardi 28 février	Carnaval – Course des garçons de café
Samedi 4 mars	Blind Test au Gymnase d'Ampsin au profit de la Croix-Rouge (cfr. <a href="http://www.amay.be">www.amay.be</a> )
Samedi 4 mars	Carnaval – Procès de la macrâle + Feu d'artifice & soirée de clôture

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter "Rendez-vous", le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le calendrier d'Intradel.